

Communiqué de presse du 31 janvier 2025

Consultation Nouveau Projet de territoire Suisse

Des "éléphants" non adressés dans le Projet de territoire Suisse

Réseau place économique suisse, l'association faîtière des promotions économiques et des sites d'implantation suisses, a déposé une prise de position sur le nouveau Projet de territoire Suisse 2050. L'association demande un renforcement des régions, une accélération globale des procédures garantissant la qualité et une réforme de la formation.

"Manque de courage, préservant et n'adressant pas assez les opportunités" : C'est en ces termes clairs que Remo Daguati, président de Réseau place économique suisse, résume le projet de nouveau Projet de territoire suisse. "Trois énormes 'éléphants' figurent dans le projet du nouveau Projet de territoire, sans être adressés : la densification vers l'intérieur est au point mort, les villes sont des boulimiques de la densification et la durée des procédures a explosé", explique Daguati.

Extension de la politique régionale et des projets d'agglomération

Réseau place économique suisse, l'association faîtière des promotions économiques suisses, s'est penchée de près sur le projet de concept en échangeant avec ses membres et d'autres personnes intéressées. La principale revendication de l'association est un renforcement des régions : "Nous saluons l'approche d'une Suisse polycentrique présentée dans le nouveau Projet de territoire. Cela permet de souligner qu'il existe des opportunités dans toutes les régions du pays pour organiser positivement le développement économique et spatial", explique Daguati. Mais : "En conséquence de cette nouvelle orientation, les domaines d'application territoriale des instruments de la Confédération doivent également être réorientés. C'est d'ailleurs la principale revendication de notre association à l'égard du nouveau projet de territoire : pour que le développement économique et de l'innovation, l'accessibilité et l'urbanisation soient traités de manière coordonnée dans toutes les régions de notre pays, les champs d'application locaux de la politique régionale (NPR) et des projets d'agglomération (PA), aujourd'hui strictement limités, doivent être étendus.

Échec de la densification et de la planification

Par ailleurs, le Réseau place économique suisse situe trois grands "éléphants" dans le nouveau Projet de territoire suisse : un développement interne insuffisant, un échec de la densification dans les villes-centres et des procédures beaucoup trop longues et coûteuses pour les disciplines liées à l'aménagement du territoire. "La Suisse ne croît pas suffisamment en hauteur, que ce soit pour l'habitat ou les surfaces de travail. La densification, élément essentiel du développement intérieur, échoue et est tout sauf sur les rails", a déclaré le président de l'association faîtière à propos du premier problème majeur du projet de territoire. Les prix des surfaces d'habitation et de travail vont exploser si l'aménagement du territoire n'apporte pas rapidement des solutions plus efficaces pour que le développement des surfaces utiles la croissance de la population et des emplois. Le deuxième "éléphant" concerne les performances des villes-centres : dans les grandes villes en particulier, la densification des constructions, l'amélioration de l'offre de logements et le développement des zones d'activités, réclamés de toutes parts, ne progressent pas : "Au lieu de permettre des constructions plus denses, condition sine qua non pour des logements et des espaces de travail de qualité et abordables, on pousse à des interventions sur le marché et à des réglementations", résume Daguati.

"La période de beau temps pour l'économie est terminée".

La troisième critique concerne l'explosion des coûts et des délais dans la mise en œuvre des procédures d'assurance qualité : La durée des planifications, selon Daguati, a été multipliée par trois ou quatre au cours des dix dernières années. "L'investissement en personnel et en temps ainsi que les coûts des planifications tests, par exemple, sont immenses et découragent de plus en plus les investisseurs comme les propriétaires fonciers". En revanche, le rythme toujours élevé de la concurrence entre les sites, dans lequel les entreprises prennent souvent leurs décisions d'implantation en l'espace d'un an, est à l'opposé. L'exigence de l'association est donc claire : la compétitivité territoriale de la place économique suisse doit être rétablie rapidement et de manière conséquente, la période de beau temps économique est terminée.

Accélération des procédures d'assurance qualité

Conformément aux dysfonctionnements identifiés, Netzwerk Standort a formulé dans sa prise de position, outre la revendication centrale d'une extension des zones d'application locales pour le PNR et le PA, plusieurs demandes pour le nouveau projet de territoire. Ainsi, l'échec latent de la densification ainsi que la pénurie de logements qui en découle et le manque de zones d'activités préparées en toute sécurité juridique doivent être thématiques dans la déduction et la détermination des actions nécessaires. Par ailleurs, il convient d'analyser pourquoi les procédures de planification sont massivement prolongées et pourquoi, malgré tous les efforts, elles ne débouchent pas sur une sécurité juridique en temps utile. D'autres revendications de l'association faitière concernent la numérisation, la simplification et l'accélération des procédures d'assurance qualité ainsi que la réforme de la formation des disciplines spécialisées en matière d'aménagement du territoire : Celles-ci doivent notamment se rapprocher à nouveau des sciences de l'ingénieur et de l'économie (économie régionale et immobilière).

La prise de position complète du Réseau place économique suisse sur le nouveau Projet de territoire suisse peut être téléchargée sous le lien suivant : <https://netzwerkstandortschweiz.ch/verband#stellungnahmen>

Pour toute question ou information complémentaire, Remo Daguati, président du Réseau place économique suisse, se tient à votre disposition : 079 642 88 82, remo.daguati@loc.ag

Réseau place économique suisse

L'association faitière des sites et de la promotion économique a été fondée en 1998 sous le nom d'Association suisse pour la gestion de sites (ASGS). En 2024, elle a été rebaptisée Réseau place économique suisse. L'association se veut un point de contact indépendant et orienté vers la pratique pour les questions relatives à la gestion des sites et à la promotion économique. Réseau place économique suisse compte plus de 100 membres issus des domaines de la promotion économique, du marketing régional, de la promotion économique, du développement de sites, de l'aménagement du territoire et de l'immobilier. L'association, active dans toute la Suisse, encourage l'échange d'expériences interdisciplinaires et le réseautage et s'engage en faveur de la formation et du perfectionnement. Avec la série de manifestations "Dialogue", Réseau place économique suisse organise tous les six mois une conférence spécialisée. Depuis 2007, l'association décerne des Awards à des projets innovants dans les domaines de la promotion économique et de la localisation et élit une personnalité méritante au poste de Standortmanager ou de Standortmanager de l'année.

info@netzwerkstandortschweiz.ch

www.netzwerkstandortschweiz.ch